

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: X6122B1

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: BE2019-0012

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0018208-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	14
5.1. Consignes d'utilisation	14
5.2. Mesures de gestion des risques	15
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	15
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	15
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	15
6. Autres informations	15

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

X6122B1
Madurox Bi-Activ I

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	PPG AC - France SA
	Adresse	1 rue de l'Union Immeuble Union Square, CS10055 92565 Rueil-Malmaison France
Numéro de l'autorisation	BE2019-0012	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0018208-0000	
Date de l'autorisation	08/04/2019	
Date d'expiration de l'autorisation	07/04/2024	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	PPG AC - France SA, Dyrup S.A.S.
Adresse du fabricant	Immeuble Union Square, 1 rue de l'Union 92565 Rueil-Malmaison France
Emplacement des sites de fabrication	ZI Montpaysir, 25 rue Jean le Rond d'Alembert 81000 Albi France

Nom du fabricant	PPG Trilak Kft.
Adresse du fabricant	4, Grassalkovitch ut. 1238 Budapest Hongrie
Emplacement des sites de fabrication	4, Grassalkovitch ut. 1238 Budapest Hongrie

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1283 - (RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)
Nom du fabricant	Arysta LifeScience Benelux SPRL
Adresse du fabricant	rue de Renory 26/1 4102 Ougrée Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Mitchell Cotts Chemicals, Steanard Lane, Mirfield, WF14 8QB, West Yorkshire, Royaume-Uni Gharda Ltd; D, ½, MIDC, LOTE PARSHURAM TAL. KHED DIST. RATNAGIRI 415 722, MAHARASHTRA Inde
Substance active	48 - 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
Nom du fabricant	Janssen Pharmaceutica NV
Adresse du fabricant	Turnhoutseweg 30 2340 Beerse Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Dongsha ChemZone, Zhangjiagang 215600 Jiangsu Chine
Substance active	51 - Tébuconazole
Nom du fabricant	Lanxess Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	- 51369 Leverkusen Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Bayer CropScience Corp. P.O. Box 4913 64120-001 Kansas City États-Unis

Substance active	39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
Nom du fabricant	Troy Chemical Company BV
Adresse du fabricant	Uiverlaan 12e 3145 XN Maassluis Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	One Avenue L 07105 Newark États-Unis

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0,08
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,16
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0,05
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,05
Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics				918-481-9	97,15

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence

Contient du propiconazole. Peut produire une réaction allergique.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

NE PAS faire vomir.

Garder sous clef.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Recueillir le produit répandu.

Éliminer le contenu dans conformément à la réglementation nationale/régionale en vigueur

Éliminer le récipient dans conformément à la réglementation nationale/régionale en vigueur

Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Traitement préventif, bois classes d'usage 1, 2 et 3.1, professionnels

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Traitement préventif du bois, classes d'usage 1, 2 et 3.1

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Basidiomycetes:
Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique et pourriture
Stade de développement: -

Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L.
Nom commun: capricorne
Stade de développement: -

Nom scientifique: Lyctus brunneus
Nom commun: Lycte brun
Stade de développement: -

Nom scientifique: Anobium punctatum De Geer
Nom commun: vrillette
Stade de développement: -

Nom scientifique: Reticulitermes sp.
Nom commun: Termites
Stade de développement: soldats, ouvriers

Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Traitement préventif du bois, classes 1, 2 et 3.1 Résineux et feuillus
Méthode(s) d'application	application superficielle - Application superficielle au pinceau, au rouleau ou au tampon. Application superficielle par pulvérisation.
Taux et fréquences d'application	Ce produit est prêt à l'emploi. Ce produit est appliqué par une application superficielle, la dose d'application est: CU1 à 3.1: 200 g de produit /m ² - - - -
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon / métal: 0.75, 1, 2.5, 5 L Fût / métal: 25, 30, 55, 200 L IBC (intermediate bulk container), plastique HDPE : 1000 L Le bidon de 30 L est recouvert avec un vernis époxyphénolique intérieur. Fermé hermétiquement avec un couvercle.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Pour les traitements préventifs de classe 3.1, l'application d'une couche de finition est obligatoire.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Uniquement utilisateurs professionnels :

Pour l'application au rouleau ou pinceau, porter des gants de protection résistants aux produits chimiques (matériau à spécifier par le détenteur de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison enduite (catégorie IV, type 6) durant la phase

d'application.

Pour l'application par pulvérisation, porter des gants de protection résistants aux produits chimiques (matériau à spécifier par le détenteur de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison imperméable (catégorie IV, type 4) durant l'application ; des gants et une combinaison enduite (catégorie IV, type 6) durant la phase de nettoyage.

Pour une utilisation en extérieur, n'appliquer que par brossage. Le sol à proximité du bois à traiter doit être protégé par une bâche afin d'éviter toute émission vers le compartiment terrestre.

Ne pas appliquer où le produit peut atteindre le milieu aquatique lors d'une application en extérieur.

Le bois traité ne doit pas être utilisé à proximité d'un environnement aquatique.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Traitement préventif, bois classes d'usage 1, 2 et 3.1, non professionnels

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Traitement préventif pour bois classes d'usage 1, 2 et 3.1

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Basidiomycetes:
Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique et pourriture fibreuse)
Stade de développement: -

Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L.
Nom commun: capricorne
Stade de développement: -

Nom scientifique: Anobium punctatum De Geer
Nom commun: vrillette
Stade de développement: -

	<p>Nom scientifique: Lyctus brunneus Nom commun: Lycte brun Stade de développement: -</p> <p>Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: Termites Stade de développement: -</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Extérieur</p> <p>Traitement préventif pour bois classes 1, 2 et 3.1 Résineux et feuillus</p>
Méthode(s) d'application	<p>Application superficielle -</p> <p>Application superficielle au pinceau, au rouleau ou au tampon. Application superficielle par pulvérisation.</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Ce produit est prêt à l'emploi. Ce produit est appliqué par une application superficielle, la dose d'application est: CU1 à 3.1: 200 g de produit /m² - - -</p> <p>-</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Grand public (non professionnel)</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bidon / métal : 0.75, 1, 2.5, 5, 25 et 30 L Le bidon de 30 L est recouvert avec un vernis intérieur époxyphénolique. Les emballages pour le grand public sont fermés hermétiquement avec un couvercle et une fermeture de sécurité pour les enfants et ont un avertissement tactile de danger.</p>

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Pour les traitements préventifs de classe 3.1, l'application d'une couche de finition est obligatoire.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Pour une utilisation en extérieur, n'appliquer que par brossage. Le sol à proximité du bois à traiter doit être protégé par une bâche afin d'éviter toute émission vers le compartiment terrestre.
Ne pas appliquer où le produit peut atteindre le milieu aquatique lors d'une application en extérieur.
Le bois traité ne doit pas être utilisé à proximité d'un environnement aquatique.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Traitement curatif, bois en service, professionnels

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement curatif du bois en service
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: capricorne Stade de développement: - Nom scientifique: Anobium punctatum De Geer Nom commun: vrillette Stade de développement: - Nom scientifique: Lyctus brunneus Nom commun: Lycte brun Stade de développement: - Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: Termites Stade de développement: -

Domaine d'utilisation

Méthode(s) d'application	<p>Intérieur</p> <p>Extérieur</p> <p>Traitement curatif du bois en service (bois non exposé aux intempéries et au lessivage) Résineux et feuillus</p> <p>Application superficielle -</p> <p>Application superficielle au rouleau, au pinceau ou au tampon. Application superficielle par pulvérisation. Injection (en combinaison avec une application superficielle)</p>
Taux et fréquences d'application	<p>-----</p> <p>Produit prêt à l'emploi.</p> <p>Pour application superficielle : 300 g de produit / m² de bois.</p> <p>Lors d'une application par injection (en combinaison avec une application superficielle et pour les utilisateurs professionnels), la dose d'application est: 180 mL de produit / m² de bois (soit 145 g de produit / m² de bois) (+ 300 g de produit / m² de bois).</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bidon / métal : 0.75, 1, 2.5, 5, 25, 30, 55, 200 L</p> <p>IBC (intermediate bulk container), plastique HDPE : 1000 L</p> <p>Le bidon de 30 L est recouvert avec un vernis époxyphénolique intérieur. Fermé hermétiquement avec un couvercle.</p>

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Les traitements curatifs par injection doivent toujours être combinés avec un traitement curatif par application superficielle.
- N'appliquer que sur des bois non exposés aux intempéries et au lessivage.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Uniquement pour utilisateurs professionnels :

Pour l'application au rouleau ou pinceau, porter des gants de protection résistants aux produits chimiques (matériau à spécifier par le détenteur de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison enduite (catégorie IV, type 6) durant l'application. Pour l'application par pulvérisation, porter des gants de protection résistants aux produits chimiques (matériau à spécifier par le détenteur de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison imperméable (catégorie IV, type 4) durant l'application ; des gants et une combinaison enduite (catégorie IV, type 6) durant la phase de nettoyage.

Pour l'injection combinée à l'application au rouleau ou pinceau, porter des gants de protection résistants aux produits chimiques (matériau à spécifier par le détenteur de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison enduite (catégorie IV, type 6) durant l'application superficielle et des gants durant l'injection.

Pour l'injection combinée à l'application par pulvérisation, porter des gants de protection résistants aux produits chimiques (matériau à spécifier par le détenteur de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison imperméable (catégorie IV, type 4) durant l'application ; des gants durant l'injection ; des gants et une combinaison enduite (catégorie IV, type 6) durant la phase de nettoyage.

- Pour les traitements réalisés à l'extérieur, appliquer uniquement au rouleau ou au pinceau et couvrir le sol avec une bâche plastique appropriée pour empêcher toute émission vers le compartiment terrestre.

- Ne pas appliquer si le produit peut atteindre l'eau de surface lors d'une application en extérieur.

- Le bois traité ne doit pas être utilisé à proximité d'un environnement aquatique.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Traitement curatif, bois en service, non professionnels

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Traitement curatif du bois en service

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L.
Nom commun: capricorne
Stade de développement: -

Nom scientifique: Anobium punctatum De Geer
Nom commun: vrillette
Stade de développement: -

Nom scientifique: Lyctus brunneus
Nom commun: Lycté brun
Stade de développement: -

Nom scientifique: Reticulitermes sp.
Nom commun: Termites
Stade de développement: -

Domaine d'utilisation

Intérieur

Extérieur

Traitement curatif du bois en service (bois non exposé aux intempéries et au lessivage)
Résineux et feuillus

Méthode(s) d'application

Application superficielle -

Application superficielle au rouleau, au pinceau ou au tampon.
Application superficielle par pulvérisation.
Injection (en combinaison avec une application superficielle)

Taux et fréquences d'application

- - - -

Produit prêt à l'emploi.

Pour application superficielle : 300 g de produit / m² de bois.

Lors d'une application par injection (en combinaison avec une application superficielle au pinceau ou rouleau), la dose d'application est:

180 mL de produit / m² de bois (soit 145 g de produit / m² de bois) (+ 300 g de produit / m² de bois)

Catégorie(s) d'utilisateurs

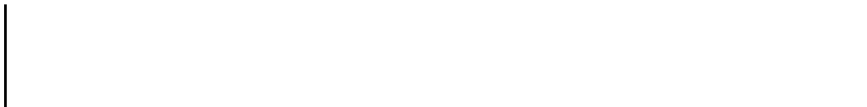
Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Bidon / métal : 0.75, 1, 2.5, 5, 25 et 30 L

Le bidon en étain de 30 L est recouvert avec un vernis intérieur époxyphénolique.

Les emballages pour le grand public sont fermés hermétiquement avec un couvercle et une fermeture de sécurité pour les enfants et ont un avertissement tactile de danger.



4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Les traitements curatifs par injection doivent toujours être combinés avec un traitement curatif par application superficielle (uniquement au pinceau ou au rouleau)
- N'appliquer que sur des bois non exposés aux intempéries et au lessivage.

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Pour les traitements réalisés à l'extérieur, couvrir le sol avec une bache plastique appropriée pour empêcher toute émission vers le compartiment terrestre.
- Ne pas appliquer si le produit peut atteindre l'eau de surface lors d'une application en extérieur.
- Le bois traité ne doit pas être utilisé à proximité d'un environnement aquatique.

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.5 Description de l'utilisation

Utilisation 5 - Traitement industriel

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif de bois classes 1, 2 et 3.1
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Basidiomycetes: Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique et pourriture brève) Stade de développement: - Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: capricorne Stade de développement: - Nom scientifique: Anobium punctatum De Geer Nom commun: vrillette Stade de développement: - Nom scientifique: Lyctus brunneus Nom commun: Lycte brun Stade de développement: - Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: Termites Stade de développement: -
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Traitement préventif de bois classes 1, 2 et 3.1 Résineux et feuillus
Méthode(s) d'application	Système ouvert: Traitement par trempage - Application superficielle / Traitement par trempage court
Taux et fréquences d'application	----- Produit prêt à l'emploi. Lors de l'application par trempage court, la dose d'application est : CU1 à 3.1: 200 g de produit / m ²
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	IBC (intermediate bulk container), plastique HDPE : 1000 L Fût en fer blanc: 200 L Fermé hermétiquement par un couvercle.

4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Pour les traitements préventifs de classe 3.1, l'application d'une couche de finition est obligatoire

4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de protection (catégorie IV, type 6) pendant le mélange et lors du chargement et des gants lors de l'application.
Eviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.
Les applications industrielles doivent être effectuées dans une zone confinée sur une surface imperméable et résistante, recouverte d'une bâche.
Lors de la phase d'application, ne pas rejeter les eaux de lavage (après nettoyage des surfaces, cuves, bacs, conteneurs, systèmes d'application, ...) vers l'environnement (eau, sol, station d'épuration).
Le stockage du bois fraîchement traité en milieu industriel n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau.
Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.
Tous les rejets issus d'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tel.
Le bois traité ne doit pas être utilisé à proximité d'un environnement aquatique.

4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et suivre les instructions fournies.
- L'utilisateur doit prévenir si le traitement est inefficace et le rapporter au détenteur de l'autorisation.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas appliquer sur du bois pouvant être en contact avec des aliments (pour humains ou animaux), des boissons ou avec des animaux de rente.
- Contient de la cyperméthrine (pyréthroïdes), peut être mortel pour les chats. Eviter tout contact des chats avec l'objet / la zone traité.
- Les pyréthroïdes peuvent causer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent: consulter un médecin.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En cas d'inhalation : sortir la victime à l'air libre et la mettre au repos dans une position confortable pour respirer; demander un avis médical immédiatement en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations.
Ne pas donner à boire ni induire les vomissements si la conscience est altérée; placer le sujet en position latérale de sécurité et demander un avis médical immédiatement.

En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau. Ne pas faire boire ni vomir. Contacter le centre antipoison. Demander un avis médical immédiatement en cas d'apparition de symptômes et/ou si une quantité importante a été ingérée.

En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver la peau contaminée avec de l'eau et du savon. Contacter le centre antipoison en cas d'apparition de symptômes.

En cas de contact avec les yeux : rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau en maintenant les paupières écartées. Contrôler la présence de lentilles et les retirer si c'est facile. Continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant au moins 10 min.

Consulter un médecin en cas d'apparition d'irritation ou de troubles de la vision.

Garder l'emballage ou l'étiquette à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit non utilisé au sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes...) ou dans les égouts.

- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (emballage plastique) en accord avec la législation locale.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation : 24 mois

Ne pas conserver à une température supérieure à 20°C

Protéger de la lumière (uniquement les IBC en HDPE)

6. Autres informations

Le détenteur de l'autorisation doit rapporter à l'Autorité compétente tout incident lié à l'efficacité du produit.
Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine ou alimentation pour animaux) ou un contact avec le bétail.